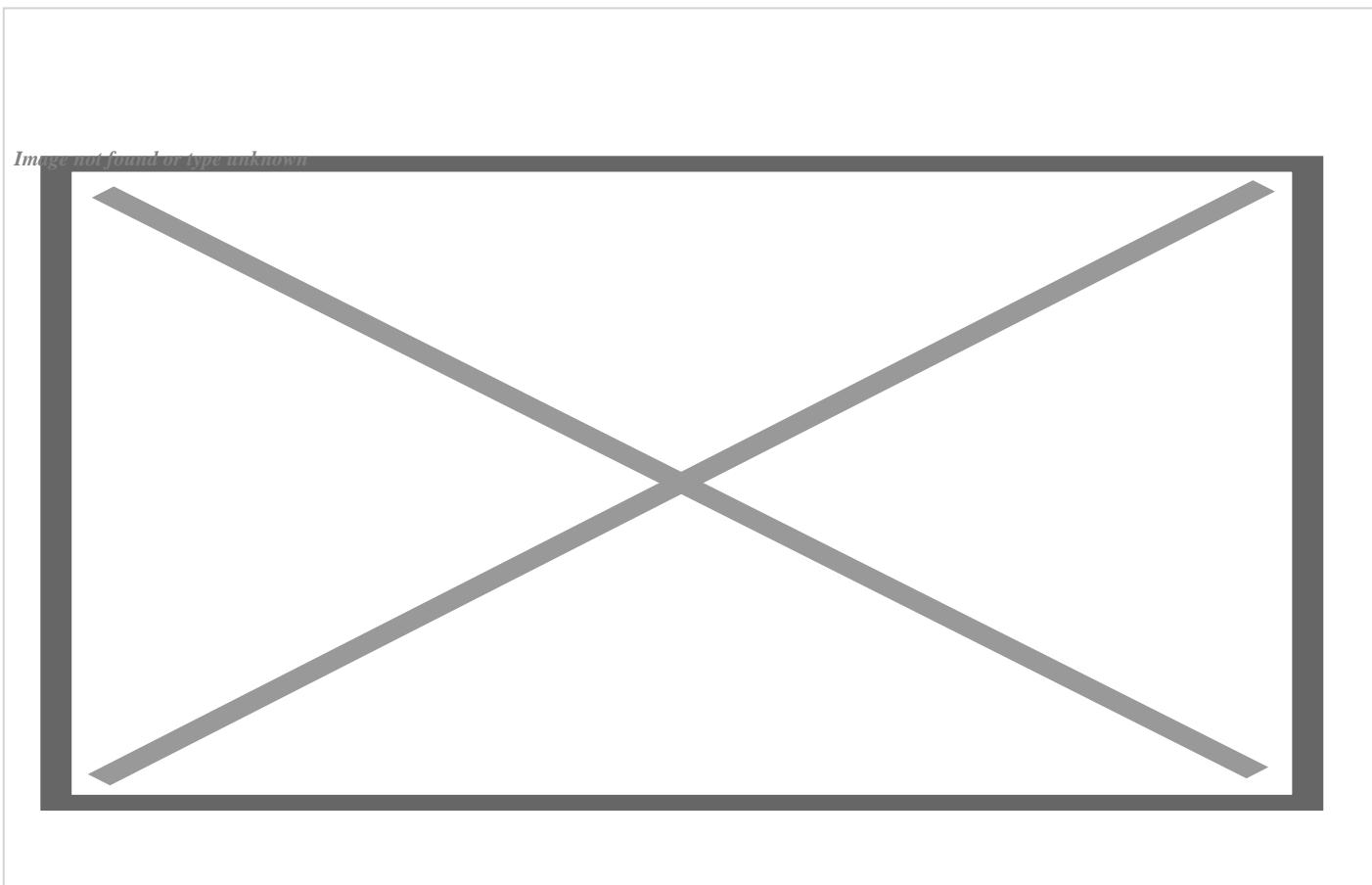


Le Conseil des droits de l'homme condamne l'application de mesures coercitives



Caracas, 3 avril (RHC) Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a approuvé aujourd'hui à la majorité une résolution condamnant l'application et la mise en œuvre unilatérales et continues de mesures coercitives en tant qu'instrument de pression contre tout pays.

Dans un message sur son compte Twitter, le ministre vénézuélien du pouvoir populaire pour les affaires étrangères, Yván Gil, a indiqué que le document souligne que les sanctions unilatérales ont des répercussions considérables sur les droits de l'homme et affectent de manière disproportionnée les personnes pauvres et les plus vulnérables.

Il a ajouté que la résolution s'oppose fermement à la nature extraterritoriale des mesures coercitives unilatérales qui menacent la souveraineté des États et appelle à leur non-reconnaissance et à leur non-application, ainsi qu'à des mesures pour contrer leurs effets.

Le Conseil des droits de l'homme a réaffirmé que la nourriture et les médicaments ne devraient pas être utilisés comme instrument de coercition politique et qu'en aucun cas les populations ne devraient être privées de leurs moyens de subsistance et de développement.

Le texte souligne que tous les peuples ont le droit à l'autodétermination, en vertu duquel ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel. (Source Prensa Latina)

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/318621-le-conseil-des-droits-de-lhomme-condamne-lapplication-de-mesures-coercitives>



Radio Habana Cuba